

Sommaire de la perspective économique

La croissance économique du Canada est beaucoup plus rapide que prévue suite à la récession.

Au cours du premier trimestre, la croissance économique a culminé à un taux annuel de 6 %, un taux bien supérieur aux prévisions et nettement supérieur aux 2,6 % prévus pour 2010 dans le budget fédéral. Les taux de chômage et les déficits inférieurs font écho aux taux de croissance supérieurs.

Néanmoins, le milieu des affaires continue de traîner du pied. En dépit des importantes réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés et des bénéfices record, son investissement dans l'économie continue de décroître et trahit la nécessité de maintenir les mesures de relance, et de s'assurer que la situation financière des ménages s'améliore, au moyen de véritables augmentations de salaire et d'une échelle d'imposition progressive.

En moyenne, les prévisions économiques privées sont les suivantes :

- L'activité économique (PIB) devrait augmenter d'une moyenne de 3,4 % en 2010 et de 3 % en 2011.
- Le chômage devrait atteindre une moyenne de 8,1 % cette année et de 7,7 % en 2011.
- L'inflation des prix à la consommation devrait monter à 1,9 % en 2010 et à 2,2 % en 2011.

L'alambique grecque : encore toxique

Dans le sillage de la crise financière émerge un alarmisme croissant à l'égard de la crise de la dette publique qui secoue la Grèce et d'autres pays d'Europe. Les inquiétudes sont exacerbées – et pour cause. Elles sont utilisées pour justifier des réductions dans les dépenses publiques, des réformes structurelles et des augmentations de l'âge de retraite, des mesures mijotées depuis longtemps. Le Canada a beau être loin et en meilleure santé fiscale, les gouvernements d'ici s'échinent quand même à mettre au point des politiques semblables.

Une reprise de l'emploi en déséquilibre

Depuis juillet dernier, près de 300 000 emplois ont été créés dans l'économie canadienne, une longue ascension après la perte de 415 000 emplois au cours de la récession. Mais la reprise de l'emploi est inégale. Il faudra attendre encore longtemps avant de voir une baisse des taux de chômage dans les plus grandes provinces, sans mentionner que la plupart des emplois créés sont très différents de ceux perdus.

La TVH fait peau neuve

Les débats sur les nouvelles taxes de ventes harmonisées en Ontario et en C.-B. ont été abondants et passionnés. Et les gouvernements provinciaux n'ont rien fait pour aider, reléguant la transparence aux oubliettes. Heureusement, une nouvelle étude réalisée par Statistique Canada pour le NPD de l'Ontario donne des précisions sur ce que seront les répercussions moyennes pour différents ménages.

Résurgence des prix à la consommation

Les prix à la consommation sont de nouveau en hausse partout au Canada, une pression qui a poussé la Banque du Canada à augmenter rapidement les taux d'intérêt pour contrecarrer la hausse des prix. Un coup d'épée dans l'eau sans doute puisque les principaux facteurs exerçant des pressions à la hausse sur l'inflation sont les prix plus élevés de l'énergie et les augmentations des frais d'utilisation et d'autres prix réglementés.

Rajustements salariaux : un gel sélectif

Les médias laissent entendre que les augmentations de salaire du secteur public sont aplanies par la réduction des dépenses publiques. Tel est peut-être le cas des employés provinciaux en Ontario et en C.-B., mais pour les travailleurs de partout au Canada, la situation varie considérablement.

Le *Climat économique pour les négociations* est un trimestriel publié par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution!

* Veuillez noter que les mots soulignés sont des hyperliens disponibles dans la version électronique.

L'alambique grecque : encore toxique

Nos médias se sont montrés volubiles quant au nouveau spectre qui plane sur l'Europe. Cette fois, c'est la menace de la dette publique. La Grèce devient la tête d'affiche d'un désastre financier. Les prochains en liste sont les « PIIGS » : Portugal, Italie, Irlande et Espagne, mais tous les pays pourraient être touchés.

Les négociateurs de devises et les marchés financiers se sont attaqués aux obligations grecques plus tôt cette année, exerçant une pression à la hausse sur le coût de la dette publique et une pression à la baisse sur la valeur de l'Euro. En conséquence, l'Union Européenne a mis en place un programme d'aide financière qui comprend d'importantes réductions des dépenses dans le secteur public, des réductions salariales, des augmentations d'impôts et des engagements à restructurer son économie.

Ces développements en Europe n'auront probablement qu'un effet limité sur le Canada, mais les images présentées et les politiques déployées auront une plus grande influence.

Les dettes élevées qui se sont accumulées suite à la crise financière ont placé les travailleurs du secteur public, les fonctions publiques et les régimes sociaux d'État plus généraux dans une situation vulnérable où ils sont à la merci à des attaques de toutes parts sur l'échiquier mondial.

À l'instar de la plupart des problèmes d'ordre politique, tout n'est pas tout noir ou tout blanc. Les marchés financiers et les négociateurs de devises ont peut-être provoqué une « crise » de dettes souveraines, mais les politiciens l'émeussent parce qu'ils ne veulent pas rater les bonnes occasions qu'offre une bonne crise. La crise de la dette devient le prétexte idéal pour faire adopter des changements reluqués depuis des lustres.

Le premier objectif politique, et le plus facile, devant un public effrayé par la récession, ce sont les salaires et les avantages des travailleurs du secteur public, comme nous l'avons aussi vu au Canada.

L'objectif à plus long terme pour la plupart de ces pays est de réduire le coût croissant des soins de santé publique et des régimes de pensions publics au regard du vieillissement de la société. Figurent également à l'ordre du jour des mesures visant à mettre en place une économie et une main-d'œuvre plus souples, par des réductions des prestations d'aide sociale et de chômage.

La réduction des coûts rattachés aux pensions de retraite et aux soins de santé est aussi l'une des priorités première du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des pays industrialisés depuis bon nombre d'années.

Les principales mesures mises en œuvre ou envisagées sont les suivantes :

- Le gel et la réduction des salaires et des avantages dans le secteur public;
- Les augmentations de l'âge de retraite et les réductions des prestations de retraite;
- Les réductions dans les prestations d'aide sociale et de chômage;
- L'« assouplissement accru » des marchés du travail en réduisant les protections de l'emploi, la négociation décentralisée, la déréglementation, la privatisation et les politiques relatives à la concurrence de l'industrie;
- Le resserrement des mécanismes de contrôle des dépenses publiques.

À leur décharge, la Grèce et plusieurs autres pays augmentent aussi l'impôt sur le revenu, les taxes sur l'achat de biens de luxe ou l'impôt des sociétés de même que les impôts sur le secteur financier; cependant, pour ce qui est de générer des recettes, on mise davantage sur l'augmentation des taxes de vente. On se montre également intéressé à mettre en œuvre des taxes sur la pollution et les émissions carboniques, et à réduire les subventions destinées à l'industrie du pétrole.

Ces mesures sont semblables, en grande partie, aux anciennes politiques d'ajustement structurel du FMI, remodelées dans une nouvelle formule européenne.

Il est tout de même remarquable de constater que bon nombre des mêmes politiques sont mises en œuvre tant par des gouvernements de droite que des gouvernements de gauche. Il est aussi remarquable de constater que ces changements sont apportés aussi tôt après une crise financière et économique causée en partie par des politiques économiques analogues.

Essentiellement, le portrait de la situation que l'on nous a présentée au Canada est celui de gouvernements fiscalement irresponsables minés de fonctionnaires surpayés et de travailleurs non productifs. Les médias européens critiquent davantage le rôle des négociateurs d'obligations et de devises. C'est pourquoi le gouvernement de l'Allemagne a récemment restreint les ventes à découvert à des fins spéculatives et démarche en vue d'établir de nouvelles taxes imposées au secteur financier.

Il est vrai que le gouvernement conservateur précédent en Grèce a créé d'importants déficits fiscaux puis a falsifié sa situation fiscale avec l'aide de Goldman Sachs. Mais il est aussi faux de prétendre que le pays a trop dépensé, que les fonctionnaires sont surpayés et que les travailleurs grecs sont non productifs.

Les dépenses publiques et la rémunération des travailleurs publiques en Grèce frayent avec les moyennes des pays membres de l'OCDE. L'emploi dans le secteur public sous forme de parts de l'économie est inférieur aux moyennes des pays membres de l'OCDE. Les travailleurs grecs travaillent en moyenne plus de 2 000 heures par année : ce qui est de loin supérieur à la moyenne, et tout juste après la Corée, parmi les pays membres de l'OCDE.

Le véritable problème de la Grèce est peut-être l'évasion fiscale à grande échelle et l'imposition régressive. Les taux d'impôt sur le revenu des sociétés, en Grèce, sont faibles alors que les taxes de consommation et les salaires sont [relativement élevés](#). Cette situation a contribué à l'émergence d'une grande et croissante économie parallèle et une culture d'évitement fiscal.

Il est prévu que plus de 25 % de l'économie du pays se défile à ses obligations fiscales. En conséquence, les recettes du gouvernement représentent 39 % du PIB du pays, de loin inférieures à la [moyenne des pays membres de l'OCDE](#) et inférieures à la situation au Canada.

Si les impôts de cette économie souterraine étaient perçus, la situation grecque serait plus reluisante que celle de la plupart des pays européens.

La raison pour laquelle la Grèce et ces autres pays sont devenus aussi vulnérables est parce qu'une grande partie de leur dette publique est payable à des étrangers. Ayant adopté l'Euro, la Grèce ne jouit plus d'aucune politique monétaire indépendante et leurs problèmes sont désormais partagés avec d'autres pays d'Europe.

La dette publique nette de la Grèce équivaut environ à 100 % de son PIB. La situation n'est pas alarmante comparativement au Japon où la dette publique du gouvernement représente plus de deux fois son PIB. La raison pour laquelle le Japon n'est pas attaqué est parce que virtuellement la totalité de sa dette prend la forme d'obligations détenues par ses propres citoyens, et très peu détenues à l'étranger. Bon nombre de ces pays européens ont emprunté abondamment à l'étranger parce que les taux d'épargne de leurs propres citoyens ont été très faibles voire négatifs.

Malheureusement, les mesures austères mises en œuvre feront en sorte que leur économie ralentira et éventuellement se contractera, ce qui donnera lieu à des revenus inférieurs et des déficits éventuellement supérieurs. Ces mesures entraîneront un ralentissement de la croissance économique, mais on demeure convaincu qu'elles réussiront à renforcer l'économie et la situation financière à plus long terme.

Voici quelques-unes des leçons que nous pouvons retenir de la crise grecque :

- Les régimes fiscaux régressifs, qui sont perçus comme injustes et édentés favorisent l'évitement fiscal à grande échelle, une réduction des revenus et une croissance des déficits.
- Ce n'est pas tant le niveau de dette publique qui est problématique comme les créanciers. Les pays deviennent plus vulnérables s'ils empruntent à l'étranger à outrance.
- Pour pouvoir emprunter à l'intérieur du pays, il faut que les ménages épargnent une partie décente de leur revenu, ce qui signifie également qu'ils doivent toucher des revenus décents.

Répercussions sur le Canada

Le Canada est bien loin de la Grèce, tant sur le plan géographique que sur le plan fiscal. Nous sommes de loin dans une meilleure situation fiscale que la plupart des principaux pays industrialisés.

Non seulement les ratios de la dette publique canadienne sont faibles, mais le gouvernement fédéral a peu de dettes souveraines (même si les provinces comme l'Ontario empruntent abondamment à l'étranger).

Non seulement notre paysage fiscal est-il meilleur que celui d'autres pays importants, il s'améliore aussi rapidement. Les prévisions relatives au déficit et à la dette incluses dans les récents budgets s'avèrent déjà trop pessimistes. Pour 2009-2010, le déficit du gouvernement fédéral est déjà [devenu](#) inférieur de sept milliards de dollars à ce qui était prévu en mars. Les déficits du gouvernement fédéral pour les trois prochaines années sont maintenant aussi [estimés](#) inférieurs de l'ordre de 5 à 10 milliards à ce qui avait été prévu. La plupart des provinces sont aussi susceptibles de connaître une amélioration de leur situation fiscale.

Cela ne signifie pas pour autant que les Canadiens seront immunisés contre les pressions accrues pour réduire les dépenses publiques. Les réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés poursuivent l'érosion des finances publiques. La prochaine cible majeure en matière de réduction de dépenses visera les dépenses faites en santé à l'échelle provinciale et les transferts du gouvernement fédéral pour les soins de santé. Ces secteurs sont ciblés pour la période subséquente aux conventions actuelles qui viendront à échéance en 2013-2014, mais les décisions seront prises bien avant.

Les véritables enjeux fiscaux du Canada sont à l'intérieur des frontières où le taux d'endettement des ménages atteint des sommets record. Les solutions à cette situation passent par des salaires supérieurs, des impôts plus progressifs et le maintien des services publics. La formule grecque renouvelée est toujours toxique, et ne réussira pas à régler ces problèmes.

Perspectives économiques canadiennes : peut-on maintenir l'élan?

L'économie canadienne s'accroît beaucoup plus rapidement que prévue au sortir de la récession. Au cours du premier trimestre de 2010, le PIB a poursuivi sa lancée à un taux annualisé de 6 %. Il s'en est suivi une forte croissance de 5 % au quatrième trimestre de 2009, deux taux qui se sont accrus beaucoup plus rapidement que l'augmentation de 2,6 % pour 2010 prévue dans le budget fédéral.

Cependant, les moteurs de l'économie changent de régime. L'année dernière, les dépenses gouvernementales sont le principal facteur ayant contribué à sortir l'économie du marasme. Cette année, ce sont les dépenses de consommation, le rétablissement des inventaires et l'investissement dans la construction résidentielle – en hausse de 5,4 % – qui ont fait le gros du travail. À l'opposé, la croissance des dépenses gouvernementales a ralenti à 2 %, alors que l'investissement des entreprises a à peine augmenté.

Comme les taux d'intérêt augmentent et qu'il y a peu d'augmentations salariales, les ménages et l'industrie du logement ne peuvent et ne pourront continuer à tirer les reins de la reprise. Les entreprises ne peuvent se contenter de s'asseoir sur des bénéfices croissants, et doivent se remettre à l'œuvre en investissant dans l'économie.

Indicateurs clés :

- **Production économique.** Les prévisionnistes s'attendent désormais à ce que la croissance de l'économie canadienne s'accélère et atteigne une moyenne de 3,4 % cette année, suivie d'une baisse de 2,6 % en 2009. L'année prochaine, il est prévu qu'elle augmente de 3 %.
- **Chômage.** La création d'emplois a bel et bien eu lieu mais ne suit pas le rythme de l'expansion économique. Le taux de chômage national devrait atteindre une moyenne de 8,1 % cette année et de 7,7 % en 2011.
- **Inflation.** Le taux d'inflation des prix à la consommation devrait s'accélérer en raison du prix plus élevé de l'énergie, des prix réglementés et des taxes. Il est prévu qu'il atteigne une moyenne de 1,9 % cette année et de 2,2 % en 2011.

Perspectives économiques canadiennes – Moyennes des prévisions du secteur privé				
Taux de croissance annuels (si non indiqué)	2008	2009	2010	2011
		<i>Réel</i>		<i>Prévu</i>
Croissance de l'économie				
PIB réel	0,4%	-2,6%	3,4%	3%
- Dépenses de consommation	3%	0,2%	3,2%	2,9%
- Investissement des entreprises	0,2%	-17,4%	-1,4%	6,1%
- Dépenses gouvernementales	4,8%	4,5%	6,0%	1,2%
Marché du travail				
Croissance de l'emploi	1,5%	-1,6%	1,4%	1,8%
Taux de chômage	6,1%	8,3%	8,1%	7,7%
Croissance de la productivité	-0,6%	0,7%	1,7%	1,4%
Inflation – Indice des prix à la consommation				
Inflation – Indice des prix à la consommation	2,4%	0,3%	1,9%	2,2%
Profit des sociétés	5,7%	-33,4%	18,1%	12,6%
Revenu personnel réel disponible	4,2%	1,4%	3%	2,2%
Taux d'épargnes personnelles	3,7%	4,7%	4,8%	4,9%
Mises en chantier (en milliers)	212	149	190	181
Taux d'intérêt et de change				
Court terme, 3 mois, Bons du Trésor	2,33%	0,33%	0,84%	2,77%
Long terme, 10 ans, Bons	3,61%	3,23%	3,78%	4,39%
Taux de change du dollar canadien en dollars américains	93.81\$	95.97\$	99.63\$	96.87\$
<i>Les moyennes sont fondées sur les plus récentes prévisions des six différents prévisionnistes canadiens en date du 28 mai 2010.</i>				

Économies provinciales : on remonte en selle

Toutes les provinces rebondiront de la récession cette année, et en premier lieu Terre-Neuve, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. Les économies de ces provinces devraient s'accroître beaucoup plus rapidement que la moyenne nationale de 3,4 %, que l'Alberta suit de près à 3,3 %.

Dans la plupart des cas, c'est parce que chacune de ces provinces a plus de retard à rattraper, et qu'elles ont porté le fardeau de la récession. Dans le cas de la C.-B., l'élan des Jeux olympiques a augmenté son rendement économique.

L'année prochaine, la croissance économique devrait décélérer sur les deux côtes, et le centre du Canada devrait être caractérisé par un refroidissement du marché du logement et les effets persistants d'un dollar supérieur qui freine les exportations nettes.

La croissance de l'emploi continuera de ralentir la croissance économique alors que les employeurs augmentent le nombre d'heures de travail des travailleurs actuels.

N'empêche, le taux de chômage devrait commencer à diminuer au cours de l'année dans toutes les provinces, plus lentement cette année et plus rapidement l'année prochaine.

Les habitants de la région de l'Atlantique ont connu des augmentations plus rapides du coût de vie, parce qu'ils sont davantage touchés par les prix plus élevés du carburant. Les augmentations des taxes de vente, et la modification de la TVH stimuleront l'inflation en Ontario, en C.-B., au Québec et en Nouvelle-Écosse au cours des deux prochaines années.

Le tableau ci-dessous présente une moyenne des prévisions récentes disponibles par rapport aux principaux indicateurs économiques à l'échelle provinciale, établies à partir des données fournies par la banque TD, la Banque royale du Canada, BMO Marchés de capitaux, et la Banque Scotia. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées ci-dessus parce qu'elles sont fondées sur un plus petit groupe de prévisions.

Perspectives économiques provinciales								
Pourcentage de croissance annuelle (sauf indication)								
	PIB réel		Emploi		Taux de chômage		Inflation	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Canada	3,4	3,1	1,3	1,7	8,2	7,7	1,9	2,0
Terre-Neuve et Labrador	4,1	2,9	2,1	1,4	14,9	14,4	2,3	2,0
Île-du-Prince-Édouard	2,3	2,4	3,0	1,1	11,0	10,5	2,5	1,6
Nouvelle-Écosse	2,3	2,3	0,6	1,3	9,0	8,7	2,2	1,9
Nouveau-Brunswick	2,5	2,6	0,6	1,3	8,8	8,4	2,4	1,8
Québec	3,1	2,8	1,3	1,4	8,1	7,8	1,9	1,8
Ontario	3,6	2,9	1,3	1,8	8,9	8,3	2,2	2,1
Manitoba	2,8	3,1	1,4	1,7	5,2	4,9	1,6	2,0
Saskatchewan	3,7	3,8	1,5	2,1	4,9	4,6	1,7	2,4
Alberta	3,3	3,9	0,7	2,4	7,0	6,6	1,7	2,3
Colombie-Britannique	3,7	3,4	1,8	1,8	7,5	6,9	1,7	2,1

Fondées sur les prévisions moyennes des prévisionnistes de quatre différentes banques en date du 28 mai 2010. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées dans le tableau sur les perspectives canadiennes parce qu'elles sont calculées en fonction d'un plus petit groupe.

Une reprise de l'emploi en déséquilibre : les nouveaux emplois sont généralement moins bien payés

L'économie canadienne a créé près de 300 000 emplois au cours des neuf mois suivant le niveau planché de l'emploi en juillet 2009.

Il reste quand même un écart de 100 000 emplois à combler par rapport au début de la récession en octobre 2008. Près de 1,5 million de personnes demeurent sans emploi, soit 300 000 de plus qu'au début de la récession.

Le nombre de personnes sans emploi et le taux de chômage (de 8,1 % en avril 2010) sont d'environ 30 % supérieurs. Néanmoins, le Canada fait bien meilleure figure que les États-Unis à ce chapitre où le taux de chômage se maintient à près de 10 %.

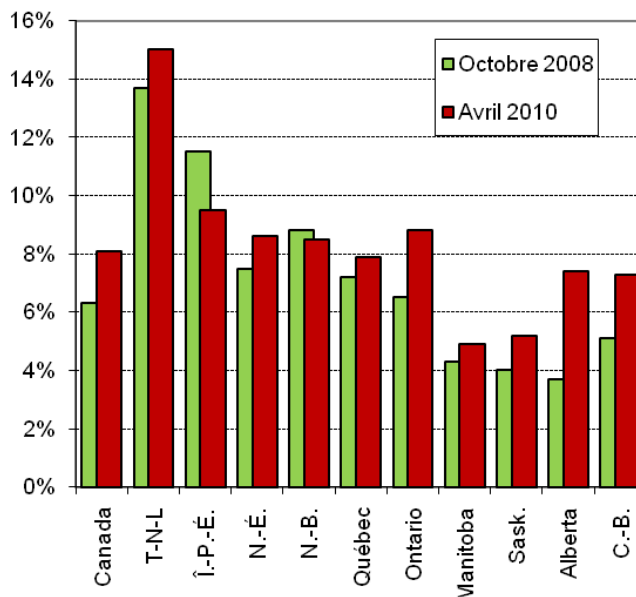
La récession a entraîné des pertes d'emploi dans toutes les provinces, mais certaines ont été frappées beaucoup plus fort que d'autres. À l'Î.-P.-É. et au Nouveau-Brunswick, les taux de chômage sont déjà inférieurs à ce qu'ils étaient avant le commencement de cette récession. En revanche, en Ontario, en Alberta et en C.-B., les taux demeurent de loin supérieurs à ce qu'ils étaient. Ces trois provinces représentent 80 % de l'augmentation du chômage.

Les types d'emploi créés sont, pour la plupart, très différents que ceux qui ont été perdus. En effet 415 000 emplois se sont perdus au cours des neuf premiers mois de la récession. Plus des trois quarts de ces emplois ont été perdus dans le secteur des biens, et plus de la moitié (215 000) des emplois dans le secteur manufacturier. Le secteur des services, beaucoup plus vaste, n'a perdu que 51 000 emplois.

Depuis la reprise de l'emploi en juillet dernier, près des trois quarts des emplois ont été créés dans le secteur des services. Non seulement l'emploi dans le secteur des services a-t-il été entièrement récupéré, mais on en dénombre aujourd'hui 162 000 de plus qu'en octobre 2008.

Dans les secteurs plus vastes que sont l'éducation, la santé et les services sociaux, l'emploi se situe à un niveau supérieur à ce qu'il était avant la récession, à l'instar de la plupart des autres industries du secteur des services. Les principales exceptions sont le secteur du transport et de l'entreposage, où l'emploi est en baisse de 10 %, l'administration publique qui compte près de 2 % moins d'emplois.

Taux de chômage pour le Canada
et les provinces
Octobre 2008 - Avril 2010



À l'opposé, dans le secteur des biens, on dénombrait de façon globale 285 000 emplois de moins en avril qu'au commencement de la récession. Bon nombre des emplois perdus dans le secteur de la construction ont été retrouvés grâce à la résurgence du secteur du logement; cependant, dans le secteur manufacturier, l'emploi continue de diminuer.

Une [analyse](#) réalisée récemment par Statistique Canada sur les répercussions des mises à pied après les replis économiques précédents a révélé que les pertes salariales étaient souvent importantes pour les personnes qui trouvaient de nouveaux emplois après avoir été mis à pied.

Certains ont trouvé des emplois mieux rémunérés, mais le nombre de personnes qui ont accusé des pertes salariales dépasse le nombre de personnes qui ont obtenu des gains salariaux de l'ordre de plus de trois pour deux. Pour les personnes qui gagnent moins, la perte de salaire moyenne était supérieure à 20 %. Plus de 20 % des travailleurs mis à pied ayant trouvé un nouvel emploi n'ont plus de régime de pensions.

La reprise est encore jeune, mais une tendance semblable semble se dessiner : la moyenne des gains pour le type de nouveaux emplois créés est environ 10 % inférieure à celle du type d'emploi perdu.

Effets de la récession sur l'emploi

Changements dans l'emploi et la population active au cours du dernier mois et depuis octobre 2008, début de la récession.

Tous les chiffres sont exprimés en milliers sauf où ils sont indiqués en %

	Oct. 08	Mars 09	Avr. 10	Changement de		Changement de pourcentage Par rapport à octobre 2008
				Mars 09	Oct. 08	
Population active						
Population active	18 346	18 478	18 570	92,0	224,0	1,2%
Emploi	17 195	16 963	17 072	108,7	-122,8	-0,7%
Temps plein	14 004	13 725	13 768	43,8	-235,8	-1,7%
Temps partiel	3190,5	3239	3304	64,8	113,0	3,5%
Chômage	1151,5	1515	1498	-16,8	346,8	30,1%
Taux de chômage (%)	6,3%	8,2%	8,1%	-0,1%	1,8%	
Taux de participation (%)	67,8%	67,0%	67,2%	0,2%	-0,6%	
Emploi						
Femmes 25 +	6854	6913	6927	14,0	72,5	1,1%
Hommes 25 +	7740	7636	7707	71,8	-32,8	-0,4%
Jeunes	2601	2415	2438	23,1	-162,4	-6,2%
Secteur public	3462	3476	3474	-1,8	11,8	0,3%
Secteur privé	11 082	10 793	10 901	108,5	-180,4	-1,6%
Travail autonome	2651	2695	2697	2,0	45,7	1,7%
Emploi par industrie						
Biens						
Agriculture	326	306	297	-9,6	-29,3	-9,0%
Foresterie, pêche, mines, gaz et pétrole	339	335	338	2,7	-1,0	-0,3%
Services publics	149	146	151	5,2	2,6	1,7%
Construction	1251	1196	1220	24,4	-30,2	-2,4%
Fabrication	1975	1768	1747	-20,6	-227,4	-11,5%
Services						
Commerce	2677	2658	2689	31,6	12,4	0,5%
Transport et entreposage	871	782	778	-4,9	-93,1	-10,7%
Finances, assurances, immobilier	1071	1098	1109	10,5	37,6	3,5%
Professionnels, scientifiques et techniques	1204	1259	1269	9,9	64,6	5,4%
Affaires, construction et autres services de soutien	670	643	674	31,3	4,0	0,6%
Éducation	1208	1236	1230	-6,1	21,7	1,8%
Soins de santé et aide sociale	1922	2011	2012	0,7	89,4	4,7%
Information, culture et loisirs	749	766	785	19,5	36,2	4,8%
Logement et services alimentaires	1066	1092	1079	-13,6	13,3	1,2%
Autres services	766	731	760	29,0	-6,2	-0,8%
Administration publique	953	937	936	-1,3	-17,4	-1,8%

La TVH fait peau neuve : les familles à revenu moyen seront les plus touchées

Les taxes de ventes harmonisées (TVH) qui doivent entrer en vigueur en Ontario et en Colombie-Britannique le 1^{er} juillet 2010 augmenteront le coût de vie des résidents de ces provinces, mais la grande question est la suivante : « De combien? ». Heureusement, nous avons maintenant quelques éléments de réponse à cette question en ce qui concerne l'Ontario.

Les plans relatifs à la TVH ont suscité de la controverse dans ces deux provinces. Les gouvernements provinciaux n'ont rien fait pour aider en se montrant moins que transparents à savoir combien ces changements coûteront aux familles de la classe moyenne.

Dans les deux provinces, le taux de la TVH sera établi à une combinaison du taux de la TPS et de la taxe de vente existante : 13 % en Ontario et 12 % en C.-B. Pour la plupart des biens, le taux de taxe n'augmentera pas; cependant, comme la TPS est appliquée plus généralement que les taxes de vente provinciales, les consommateurs devront payer plus de taxe sur une vaste gamme de biens et de services.

En Colombie-Britannique, les principaux nouveaux secteurs couverts sont celui de la restauration et des mets à emporter, les différents services financiers, les services de téléphonie et de câblodistribution, une vaste gamme d'activités récréatives, les services personnels et professionnels, les taxis et les nouveaux logements.

En Ontario les principaux nouveaux secteurs couverts par la TVH seront ceux de l'énergie et du carburant pour les domiciles et le transport, divers services financiers, les frais d'accès Internet, une vaste gamme d'activités récréatives, de services personnels et professionnels, les taxis, les nouvelles maisons de plus de 400 000 dollars, le transport commercial aérien, ferroviaire et par autobus.

Comme la TVH est une taxe « à valeur ajoutée », les entreprises qui perçoivent la TPS obtiendront des crédits sur les intrants pour les taxes de vente qu'ils payent. Cela signifie que les entreprises bénéficieront d'un plus important allègement fiscal, et la plupart n'engageront aucune dépense de taxe de vente globale. Certaines de ces économies de taxes seront refilées aux consommateurs sous forme de réduction de prix, mais il est encore difficile de prévoir comment elles procéderont : tout dépend de l'entreprise en particulier.

Certaines économies seront redistribuées, mais déjà, deux détaillants majeurs, Tim Horton et LCBO, ont annoncé qu'ils conserveraient les économies de taxes pour eux-mêmes.

Le principal avantage de la TVH est qu'elle devrait contribuer à réduire le coût des biens d'immobilisation, ce qui devrait stimuler l'investissement et la création d'emplois. C'est ce qui devrait se produire dans une certaine mesure, mais l'on se demande si la mesure de relance sera aussi importante que ne le prétendent les promoteurs. Les importantes réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés ont, à ce jour, échoué pour ce qui est de stimuler l'investissement des entreprises.

Les organismes du secteur public comme les écoles, les hôpitaux, les municipalités, les universités et les collèges et les organismes sans but lucratif se buteront à des coûts supérieurs. Les deux provinces offriront une réduction à ces organismes pour la portion de TVH qu'ils paient.

En Ontario, les municipalités, les universités et les collèges pourront réclamer un [abattement](#) de 78% de la TVH qu'ils paient. Les commissions scolaires pourront demander 93 %, les hôpitaux 87 % et les organismes caritatifs et sans but lucratif 82 %.

En Colombie Britannique, la province promet un abattement de 75 % pour les municipalités, les universités et les collèges, de 87 % pour les commissions scolaires et de 58 % pour les hôpitaux, les organismes caritatifs et sans but lucratif.

Dans l'ensemble des mesures de réforme fiscale, ces deux provinces offrent des crédits de taxe et des réductions de l'impôt sur le revenu limité afin de compenser les familles pour une partie des coûts supplémentaires de même que pour offrir un paiement de transition ponctuel. L'Ontario a également prévu des réductions supplémentaires appliquées au taux d'impôt sur le revenu des sociétés dans le cadre de son ensemble de mesures de réforme fiscale.

Cependant, une question demeure sans réponse, à savoir si ces mesures suffiront à compenser pleinement les familles pour le coût de vie plus élevé.

Heureusement, le NPD de l'Ontario a récemment demandé à Statistique Canada d'estimer quelle sera l'incidence de la TVH sur les familles selon différents groupes de revenu, et comment elles profiteront des crédits de compensation de taxes sur les ventes et la propriété et des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers.

L'étude a pris appui sur les chiffres fournis par les gouvernements provinciaux et fédéral dans ses hypothèses. Le gouvernement de l'Ontario n'a suscité aucune critique fondamentale à l'égard de l'exactitude de ces chiffres, de sorte que l'on peut tenir pour acquis qu'il s'agit d'estimations raisonnables.

Statistique Canada a effectué deux séries de calculs différentes en utilisant la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales. Une série tient pour acquis que les entreprises refilent les économies aux consommateurs en réduisant leurs prix, l'autre que les entreprises conservent pour elles-mêmes ces épargnes.

Le résultat net est que la famille ontarienne moyenne paiera environ 638 à 792 dollars de plus en taxes de vente à chaque année en raison de la TVH.¹ Le maintien des crédits de taxe de vente et de taxe foncière et la réduction de l'impôt sur le revenu offriront en moyenne 322 dollars par année par famille.

Cela signifie que la famille moyenne connaîtra une perte nette de 316 à 470 dollars par année en raison de ces changements, sans compter les paiements de transition ponctuels.

Le tableau ci-contre présente et ventile les résultats par groupes de revenu des familles.

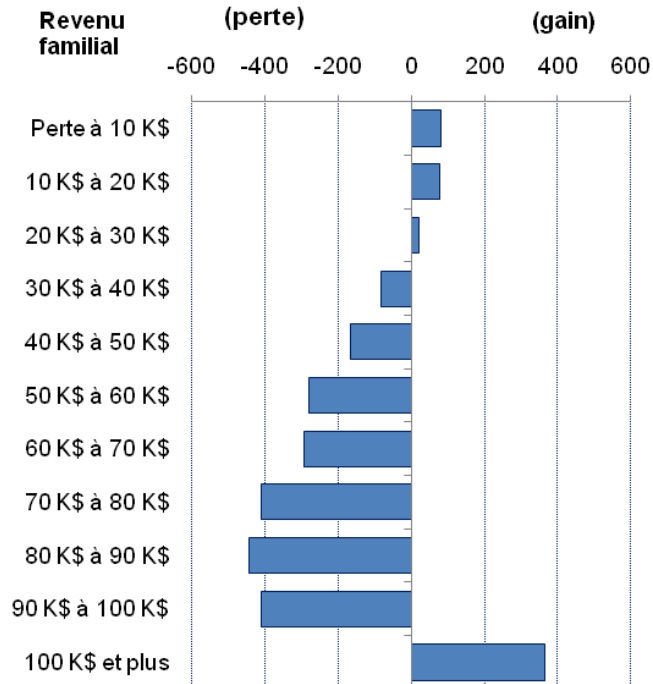
L'analyse effectuée par Statistique Canada ne tient pas compte de l'incidence des réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés qui font partie de l'ensemble des mesures de réforme fiscale de l'Ontario. Les avantages des réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés pourraient éventuellement être redistribués aux propriétaires et aux détenteurs d'actions de ces entreprises ou aux employés et aux consommateurs.

Le tableau ci-contre tient compte des effets de ces transferts en tenant pour acquis que la moitié des avantages attribuables aux réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés sera redistribuée aux résidents de l'Ontario sous la forme d'augmentations du revenu de placement². Même si tous les groupes de revenu touchent des revenus de placement, les familles à revenu supérieur profiteront davantage de ces mesures, toutes proportions gardées.

Ces chiffres illustrent l'incidence globale de l'ensemble des mesures de réforme fiscale touchant la TVH de l'Ontario :

- Les familles à faible revenu dont le revenu est inférieur à 20 000 dollars seront légèrement avantagées par la réduction de l'impôt sur le revenu et les crédits de taxe.
- Les familles à revenu moyen dont le revenu varie entre 30 000 et 100 000 dollars seront, en moyenne, plus durement touchées à raison de 200 à 800 dollars par année, car les taxes de vente supérieures dépasseront les avantages qu'offrent les crédits de taxe et les réductions d'impôts.
- Les familles à revenu supérieur qui reçoivent d'importants revenus de placements sont susceptibles d'être les plus avantagées en raison de la redistribution des bénéfices découlant des réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Impact global de la réforme fiscale de la TVH en Ontario Moyenne annuelle par tranche de revenu de la famille



Comprend l'effet du changement apporté à la TVH, les crédits de taxes foncières et de ventes, les réductions de l'impôt sur le revenu et l'effet de cascade des réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés, mais exclut les paiements de transition ponctuels.

¹ Ces chiffres sont pour l'année 2011 et la fourchette dépend du transfert des économies de la part des entreprises sous forme de réductions de prix.

² Ces répercussions ont été calculées à l'aide de données sur le revenu de placement pour l'Ontario, déclarées par l'Agence du revenu du Canada et par Statistiques Canada.

Bien entendu, les répercussions seront différentes selon les sources de revenu et les habitudes de dépenses de chaque famille, mais ces calculs fournissent une estimation des répercussions moyennes par groupe de revenu. Les répercussions des réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés varieront beaucoup plus que ce qui est indiqué dans le tableau parce que bon nombre de familles ne touchent aucun revenu de placement direct alors que d'autres familles reçoivent d'importantes sommes.

La perte nette moyenne des familles à revenu moyen (40 000 et 90 000 dollars) est environ de 0,5 % de leur revenu. Il ne s'agit pas d'une somme importante, mais elle s'ajoute aux pressions accrues auxquelles sont confrontées les familles dont les salaires n'augmentent pas selon le rythme du coût de vie.

En moyenne, les familles dont les revenus sont inférieurs à 20 000 dollars bénéficieront d'un gain net, tout comme les familles dont le revenu est supérieur à 100 000 dollars pour autant qu'elles tirent suffisamment d'avantages des réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Les répercussions globales seraient plus positives si la réforme fiscale offrait des revenus accrus pour la province qui pourrait financer les services publics, ce qui incidemment offrirait d'importants avantages pour tous les ménages³.

Cependant, cette réforme fiscale devrait entraîner une perte de revenu globale pour le gouvernement de l'Ontario. Étant donné les préoccupations croissantes relativement au déficit, cette perte de revenu devrait se solder par une réduction des services publics, ce qui touchera d'autant plus négativement les familles ontariennes.

Aucune analyse détaillée semblable n'a encore été réalisée en ce qui concerne la Colombie-Britannique. Même si les familles touchant un revenu annuel inférieur à 20 000 dollars ou à 30 000 dollars risquent de mieux s'en tirer en raison du nouveau crédit sur la TVH de la C.-B., il semble que virtuellement toutes les familles dont les revenus sont supérieurs à ce niveau seront plus durement touchées en raison de ces mesures.

Répercussions globales de la réforme fiscale et de la TVH en Ontario						
(tous les chiffres sont exprimés en dollars de 2011 à moins d'indication contraire)						
Niveau de revenu familial (en milliers de dollars)	Augmentation des taxes de ventes suite au changement à la TVH	Avantages des crédits de taxe foncière et de vente	Avantages de l'impôt sur le revenu personnel	Incidence nette	Avantages de la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés	Incidence globale
Négatif à 10 K\$	-119	193	3	77	4	81 \$
10 K\$ à 20 K\$	-233	287	16	70	8	78 \$
20 K\$ à 30 K\$	-369	302	67	-1	22	21 \$
30 K\$ à 40 K\$	-501	258	128	-115	33	-82 \$
40 K\$ à 50 K\$	-587	166	204	-217	51	-166 \$
50 K\$-60 K\$	-701	119	241	-341	59	-282 \$
60 K\$-70 K\$	-706	30	303	-373	80	-292 \$
70 K\$-80 K\$	-846	9	313	-524	112	-412 \$
80 K\$-90 K\$	-918	2	344	-572	129	-443 \$
90 K\$-100 K\$	-939	0	341	-597	187	-411 \$
100 K\$ et plus	-1392	1	296	-1096	1461	365 \$
Moyenne de toutes les familles	-638	151	171	-315	155	-160

Calculs réalisés par Statistique Canada pour le NPD de l'Ontario, accessible à l'adresse suivante http://www.unfairtaxgrab.ca/images/NDP_HST_study.pdf à l'exception de l'incidence des réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés, qui a été calculée par le SCFP en utilisant les données de Statistique Canada et de Revenu Canada selon les hypothèses mentionnées.

³ Voir Hugh Mackenzie et Richard Shillington, *Canada's Quiet Bargain*, Centre canadien de politiques alternatives, 2009.

Résurgence des prix à la consommation accompagnée d'augmentations des frais d'utilisation et des prix réglementés

Les prix à la consommation sont de nouveaux sur la pente montante après avoir plafonné à une moyenne de seulement 0,3 % l'année dernière. Au cours des quatre premiers mois de 2010, l'indice national des prix à la consommation (IPC) a augmenté d'une moyenne de 1,8 % comparativement à la même période en 2009.

À l'échelle régionale, les mêmes tendances ont persisté. Dans les provinces atlantiques, les ménages ont connu des taux d'inflation de 2,5 % ou supérieurs en raison de la plus grande dépendance de cette région envers le pétrole. En Ontario et au Québec, l'inflation a atteint une moyenne de près de 2 % alors que dans les provinces de l'Ouest, le taux d'inflation moyen à ce jour en 2010 est demeuré inférieur à 1,5 %.

L'histoire est différente à la frontière Sud. Aux États-Unis, on se préoccupe de plus en plus de la déflation. Qu'à cela ne tienne, l'augmentation du huard devrait faire en sorte que les marchandises importées soient meilleur marché au Canada, alors que la chute du dollar américain devrait faire en sorte que les marchandises importées dans ce pays deviennent plus coûteuses.

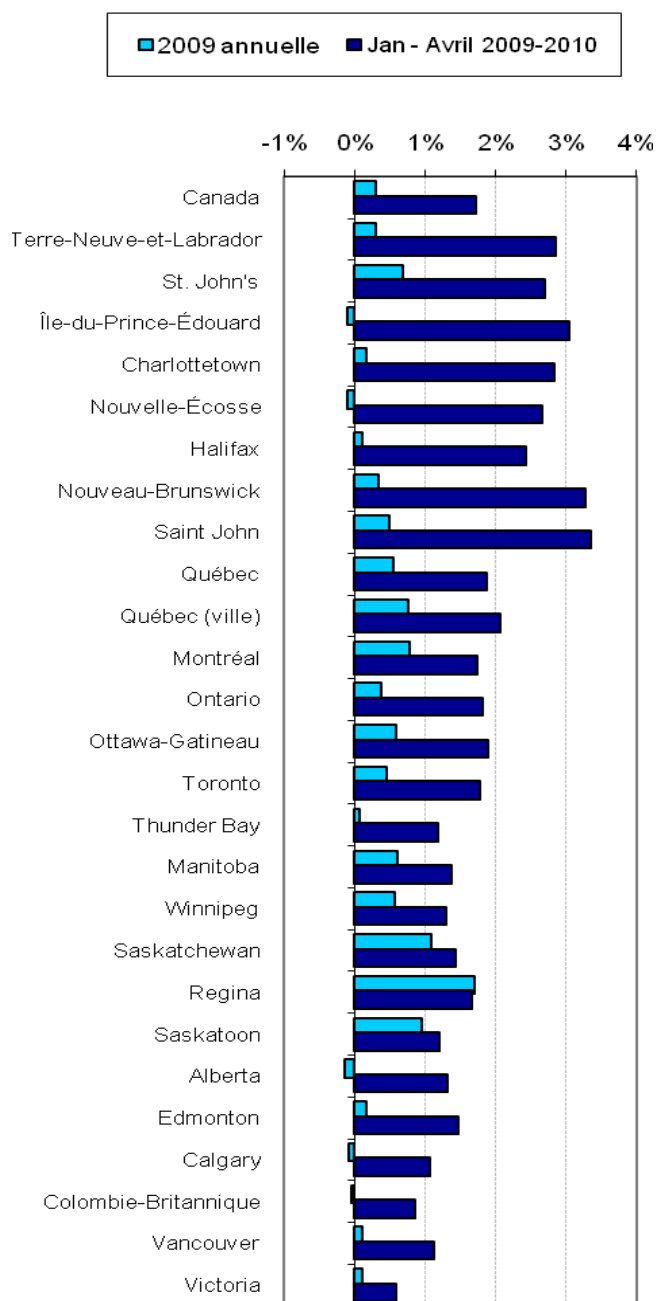
Plusieurs économistes se sont dits [surpris](#) de constater que le taux d'inflation canadien, en particulier notre taux d'inflation fondamentale, ait rebondi aussi fortement alors que l'économie tourne encore considérablement au ralenti et que le chômage demeure élevé.

Les taux supérieurs de l'inflation fondamentale ont incité la Banque du Canada à rehausser rapidement ses taux d'intérêts pour étouffer l'augmentation des prix. Cependant, un certain mystère entoure la croissance résolue du taux d'inflation fondamentale du Canada, et l'augmentation par paliers des taux d'intérêts ne fera que trop peu pour la ralentir.

Plusieurs des vecteurs familiers continuent d'exercer une pression à la hausse sur le coût de vie : l'augmentation du prix du carburant, du logement et des primes d'assurance. Ce qui préoccupe, cependant, c'est que ces prix sont maintenant accompagnés de la hausse de bons nombres de frais d'utilisation, de taxes, de prix réglementés, par exemple, le prix de l'électricité, des taxes foncières, de l'eau, des services postaux et téléphoniques, du transport en commun, de l'éducation et des soins de santé.

Les taux d'intérêts supérieurs exerceront indubitablement une pression à la baisse sur les prix du logement, et ne contribueront que peu à confiner les prix dans ces autres secteurs. Au lieu de réduire ces prix, les taux supérieurs augmenteront plutôt les coûts d'opération de ces organisations et sociétés qui augmentent déjà leurs prix.

Inflation de l'IPC par province et ville



Source: Statistique Canada Tableau 326-0001

Il existe peut-être de bonnes raisons pour dégonfler la bulle du logement au Canada, mais gardons nous de prétendre que cela aura une incidence majeure sur l'indice des prix à la consommation. Les prix des maisons représentent, directement, moins de 4 % du facteur d'influence de l'IPC, et, là encore, on utilise que le prix des nouvelles maisons.

Perspective sur l'inflation

Nous allons être témoins d'une hausse importante de l'inflation cette année et la suivante en raison de l'introduction des taxes de ventes harmonisées prévue en Ontario et en C.-B. L'introduction de la TVH devrait accroître l'inflation de 0,7 point de pourcentage en Ontario et en Colombie-Britannique, mais cette augmentation sera répartie sur deux ans. Au Québec, l'augmentation de la TVH ajoutera environ 0,6 point de pourcentage à l'inflation, en 2011 et en 2012. Ces augmentations de taxes ajouteront environ 0,5 point de pourcentage à l'inflation à l'échelle nationale. Cette augmentation du taux d'inflation pourra être tempérée par une baisse du prix des maisons, mais de bien peu : il est à prévoir que l'inflation continuera d'augmenter.

En moyenne, les prévisionnistes s'attendent désormais à ce que l'indice des prix à la consommation à l'échelle nationale atteigne une moyenne de 1,9 % en 2010 et de 2,2 % en 2011. Ces chiffres représentent une fourchette de 1,7 % à 2,1 % en 2010 et de 1,9 % à 2,5 % en 2011.

À l'échelle provinciale, l'inflation devrait augmenter surtout dans les provinces atlantiques et en Ontario, d'une moyenne de plus de 2 %, et d'un peu moins dans le reste du pays, conformément aux tendances inflationnistes observées jusqu'à maintenant cette année (voir perspectives provinciales à la page 5)

En 2011, l'élan inflationniste devrait obliquer vers l'Ouest, et l'IPC devrait augmenter d'une moyenne de 2 % ou plus dans l'ensemble des provinces, de l'Ontario jusqu'à la Colombie-Britannique, et les augmentations de prix devraient être plus discrètes dans l'Est du Canada.

Ces augmentations du taux d'inflation surviennent au moment même où un débat renouvelé fait surface, à savoir, quel devrait être le taux d'inflation idéal pour le Canada.

Depuis 1991, le gouvernement fédéral et la Banque du Canada ont conclu des accords officiels visant à maintenir un taux d'inflation national de 2 % par année. Les accords actuels s'échelonnent jusqu'à la fin de 2011. Les Canadiens espèrent désormais fortement que l'inflation demeure à ce taux à plus long terme.

Cependant, on discute actuellement de la possibilité d'adopter un taux d'inflation cible inférieur, par exemple, de 1 % par année - ou de cibler un niveau de prix plutôt qu'un taux d'inflation, voire d'utiliser des mesures de l'inflation différentes.

Pour ajouter à l'incertitude, le Fonds monétaire international (FMI) a récemment exhorté les pays d'adopter des taux d'inflation cibles supérieurs d'environ 4 % par année. Il semble ainsi que les pays seraient moins assujettis à des pressions visant à augmenter les taux d'intérêts pour maintenir le taux d'inflation à un faible niveau, ce qui leur donnerait plus de marge de manœuvre pour réduire les taux dans l'avenir sans crainte de provoquer une déflation.

Tous les changements à la cible d'inflation entraîneraient d'importants rajustements de coût. En dépit des discussions qui ont cours, étant donné l'incertitude économique qui persiste et l'absence de préoccupations publiques à l'égard de la politique actuelle, il y a fort à parier que la cible d'inflation de 2 % demeurera.

Ce qui est plus probable, par contre, c'est que l'on apporte des changements plus techniques à la façon de calculer le taux d'inflation. Ces changements, par exemple, l'adoption d'un « indice-chaîne », réduiraient probablement le taux d'inflation calculé officiel. En apparence, pour le public, la situation demeurera la même. Cependant, de tels changements permettraient aux gouvernements et aux employeurs d'économiser des sommes importantes et de plus en plus élevées provenant des transferts ou des salaires liés au taux d'inflation, de même que de générer des recettes fiscales supérieures. En attendant, les transferts et les salaires liés au taux d'inflation continueraient de se dégrader très lentement.

Rajustements salariaux : un gel sélectif

Les récents comptes rendus médiatiques laissent entendre que les augmentations de salaire dans le secteur public sont aplanies en raison du resserrement des dépenses publiques.

Certes, il y a les gels salariaux du secteur public bien connus, d'une durée de deux ans, budgétisés par les gouvernements provinciaux de la C.-B. et de l'Ontario, mais d'autres gels pourraient voir le jour alors que certains employeurs tentent de les imiter. Cependant, à l'échelle du pays, la situation est différente.

En Alberta, tout juste à côté de la C.-B., les travailleurs des commissions scolaires profitent d'augmentations salariales d'une année de 6 % parce que le gouvernement lie les augmentations salariales au changement dans la rémunération hebdomadaire moyenne de l'Alberta. Ce rajustement chutera à 2,9 % au cours des 12 prochains mois, mais la situation demeure encore loin du niveau planché et bien au dessus des taux d'inflation récents.

Ailleurs au pays, à Terre-Neuve, les travailleurs du secteur public continuent de signer des ententes de quatre ans prévoyant des augmentations moyennes du salaire annuel de 5 %.

Ailleurs encore, la plupart des travailleurs syndiqués continuent d'obtenir des augmentations salariales moyennes de l'ordre de 2 à 3 %, conformément aux attentes à l'égard de l'inflation.

Les augmentations salariales obtenues dans les principales conventions collectives signées au premier trimestre de l'année en cours ont atteint une moyenne de 2,2 % en ce qui concerne le secteur public et de 1,8 % en ce qui concerne le secteur privé, pour une moyenne globale de 2,1 %.

D'autres sondages sur la rémunération font état d'augmentations semblables

- *L'Enquête sur la population active* de Statistique Canada révèle que les taux horaires ont augmenté d'une moyenne de 2,1 %, au cours du premier trimestre de l'année et une augmentation moyenne de 2,5 % dans le cas des travailleurs syndiqués.

- Les taux horaires moyens relevés dans l'enquête sur la rémunération au cours des deux premiers mois de l'année étaient en hausse de 1,2 %, et les augmentations dans le secteur de l'administration publique atteignaient une moyenne de 2,1 %.

Ce type d'augmentation salariale est semblable aux augmentations moyennes de 2,3 % que les employeurs du secteur public interrogés du Conference Board ont calculés pour leurs travailleurs syndiqués en 2010.

Compte tenu des gels salariaux du secteur public qui doivent être effectués en C.-B. et en Ontario, et des négociations difficiles qui se poursuivent au Québec, il est peu probable que cette tendance se maintienne. Les augmentations salariales inférieures dans ces régions devraient faire décroître les moyennes nationales globales.

Comme l'économie est en train de se redresser, le taux de chômage est en chute libre et les recettes publiques continuent de s'accroître, il n'y a aucune raison que d'autres employeurs ne suivent pas leur exemple. En fait, une émulation à grande échelle pourrait aisément dérouter la reprise économique, alors que les finances des ménages deviennent exposées à des pressions accrues.

Le Canada est de loin le pays dans la meilleure forme fiscale de tous les autres principaux pays industrialisés membres du G8. Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient rapidement réduire leur déficit pour autant que la croissance économique se poursuive.

Dans les principaux secteurs couverts par le SCFP, les ententes conclues au cours du premier trimestre offraient des augmentations salariales pour les travailleurs dans différents secteurs :

- Administration publique – moyenne de 2,8 %.
- Éducation, santé et services sociaux – moyenne de 2,1 % en dépit du gel salarial de la C.-B.
- Services publics – moyenne de 2,9 %.
- Transports - moyenne de 3,7 % (en partie grâce à une entente conclue pour les conducteurs d'autobus de Calgary à 4,6 %).

L'incertitude et le contexte des négociations entraînent également des contrats d'une durée beaucoup plus courte, et des négociations tardives et prolongées dans plusieurs cas.

La durée moyenne des contrats était seulement de 27 mois au premier trimestre, en baisse par rapport à 38 mois dans les conventions précédentes. Le SCFP entreprend la présente année sachant qu'un peu plus de la moitié de ses conventions collectives sont ouvertes, en hausse par rapport à un peu moins d'un tiers lors des années typiques.

Principales ententes conclues récemment par le SCFP	
Employeurs	Augmentation moyenne
Ville de Brampton	2,5
Nova Scotia Assoc of Health Orgs	1,9
New Brunswick Nursing Homes	2,5
Cape Breton School Board	2,7
Edmonton School District	6,0
Calgary Board of Education	6,0
BC Health Employers Association (HEU)	0,0
Université du Québec à Trois Rivières	2,2
Ville de Red Deer	3,7
Ville de Montréal – brigadiers	1,6

Moyenne des règlements salariaux dans les négociations collectives majeures par année et par trimestre						
	2008	2009	2009T2	2009T3	2009T4	2010T1
Tous les secteurs	3,2	2,4	2,7	1,9	2,1	2,1
Secteur public	3,5	2,5	2,8	2,2	2,3	2,2
Secteur privé	2,5	1,8	1,9	1,6	1,6	1,8
Inflation de l'IPC :	2,3	0,3	0,1	-0,9	0,8	1,7

Moyenne des règlements salariaux par province – conventions collectives majeures												
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	Prov. Multi	Fédéral
2008	5,0	3,0	4,0	3,7	2,4	2,6	3,4	5,1	4,8	2,7	-	2,9
2009	5,0	3,6	2,9	6,0	2,2	2,4	2,8	5,0	4,5	2,8	3,0	1,6
2009-T2	5,0	-	-	-	2,8	2,5	3,2	-	4,5	2,8	-	1,6
2009-T3	-	-	3,4	6,0	-	2,2	-	4,8	4,5	2,9	3,0	0,8
2009-T4	-	-	2,3	-	2,1	1,9	2,4	-	4,2	2,5	0,0	1,8
2010-T1	1,1	-	2,1	2,6	2,0	1,9	3,3	-	5,6	0,2	-	1,7
2010IPC-T1	3,0	3,3	2,7	3,4	1,9	1,7	1,5	1,2	1,2	0,8		1,7

Moyenne des règlements salariaux par industrie – conventions collectives majeures						
Industrie	2008	2009	2009Q2	2009Q3	2009Q4	2010Q1
Primaire	4,3	2,5	-	-	-	0,8
Services publics	2,3	3,0	3,0	3,0	2,4	2,9
Construction	5,4	3,7	3,7	4,2	2,5	1,9
Fabrication	1,1	1,6	1,8	1,2	1,2	1,1
Commerce de gros et de détails	2,8	1,8	2,0	1,9	1,7	1,9
Transport	3,1	1,1	1,7	0,3	2,1	3,7
Information et culture	2,0	2,1	2,2	3,1	1,9	0,0
Finances et services professionnels	2,8	2,6	2,8	2,9	2,2	-
Éducation, santé et services sociaux	3,8	3,0	2,9	2,7	2,4	2,1
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,0	1,5	1,9	-	2,4
Administration publique	2,8	2,1	2,4	2,0	2,3	2,8

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux, [à jour en date du 25 mai 2010] http://www.hrsdc.gc.ca/eng/labour/labour_relations/info_analysis/index.shtml, Indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001).